



Confédération des  
Grossistes de France



# Décarbonation du commerce de gros

Perspectives 2030 !

## Décarbonation du commerce de gros et performance économique ? Oui, grâce à une démarche pragmatique et réaliste !



La sobriété énergétique et la décarbonation sont au cœur des enjeux des entreprises du commerce de gros.

Déterminées à s'inscrire dans la perspective du « zéro émissions nettes 2050 », elles souhaitent réduire plus particulièrement l'empreinte carbone de leur logistique et de la mobilité de leurs collaborateurs itinérants.

Dans une conjoncture où la visibilité des entreprises ne dépasse pas quelques mois, il convient de créer un environnement favorable pour accompagner les entreprises dans cette accélération sans hypothéquer leur compétitivité ni leur performance. Investir oui mais dans une démarche pragmatique et en protégeant la viabilité économique du secteur.

C'est tout l'objet des 10 propositions portées par la CGF qui illustrent la démarche responsable et volontaire du secteur à horizon 2030.

## Un secteur clé de l'économie française

Les entreprises du commerce de gros sont un maillon essentiel de la chaîne d'approvisionnement et de distribution entre un amont composé d'industriels et de producteurs, et un aval composé de centaines de milliers de clients approvisionnés quotidiennement, partout en France.

 **160 000** entreprises sur l'ensemble du territoire dont **18 000** GE, ETI et PME (INSEE)

 **1 million** de salariés (INSEE)

 **+ de 900** milliards d'euros de chiffre d'affaires par an (INSEE)

 **+ d' 1 million** de clients professionnels dans tous les secteurs livrés au quotidien par les grossistes

## Les facteurs clés pour réussir la décarbonation du secteur

Pour atteindre leurs objectifs et accélérer la décarbonation de leurs activités, les entreprises du commerce de gros ont identifié 5 leviers d'ordre **économique** et **technologique** :

### Leviers économiques

Un cadre clair alliant réalisme et progressivité

Une stabilité et une visibilité réglementaires, gage de sécurisation des investissements

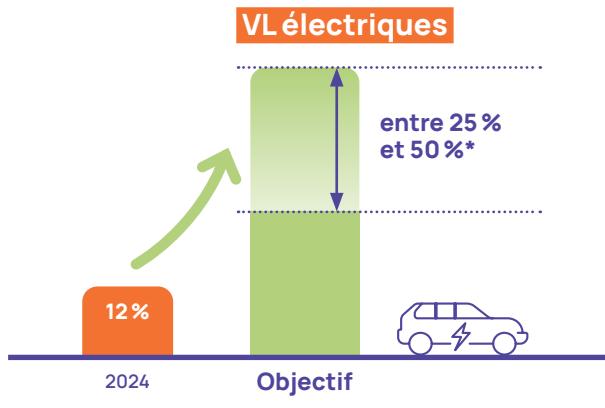
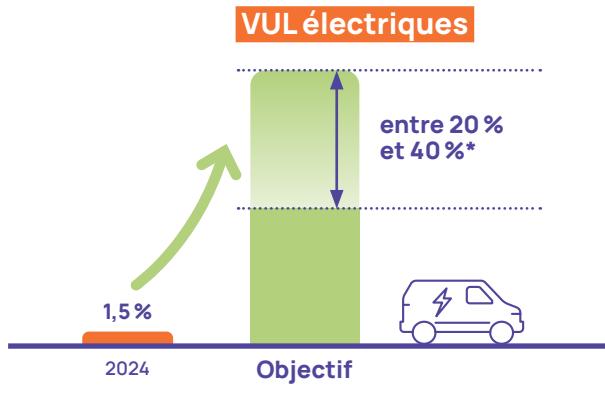
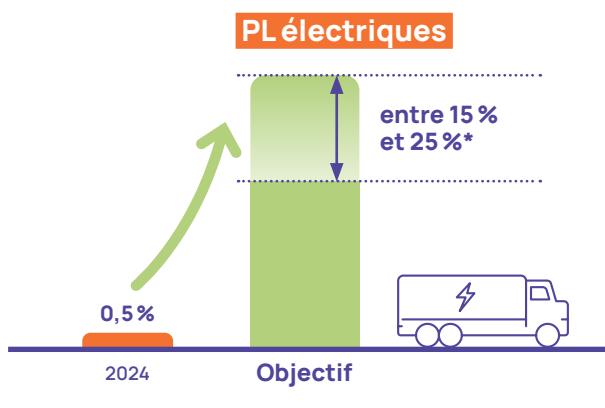
Une fiscalité stable, incitative et adaptée dans la durée aux capacités d'investissements des entreprises

### Leviers technologiques

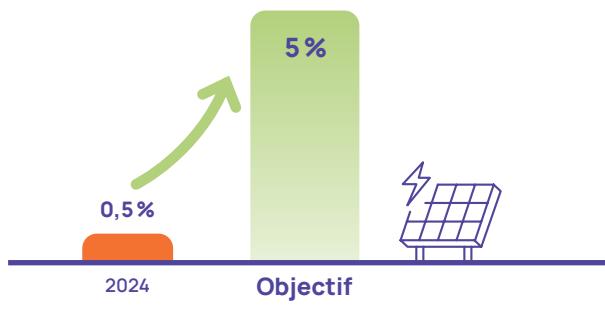
Un mix énergétique pour pouvoir répondre aux différents usages

Une montée en maturité technologique de l'écosystème de l'électromobilité (flottes, entrepôts et bornes de recharge)

# Nos objectifs chiffrés de décarbonation à horizon 2030



## Surfaces d'entrepôts couvertes en panneaux photovoltaïques



# Nos 10 propositions

## Les flottes

Le commerce de gros optimise au quotidien les flux avec une flotte de 40 000 PL, 190 000 VUL et 230 000 VL\*\*.

- 1 Mutualiser avec les transporteurs routiers l'usage des bornes électriques
- 2 Assouplir et harmoniser les contraintes qui pèsent sur les installations de recharge pour véhicule électrique sur sites
- 3 Soutenir financièrement la transition énergétique du parc de PL, de VUL et de VL

## Les entrepôts

Le commerce de gros optimise et massifie les stocks en exploitant en propre des millions de mètres carrés d'entrepôts.

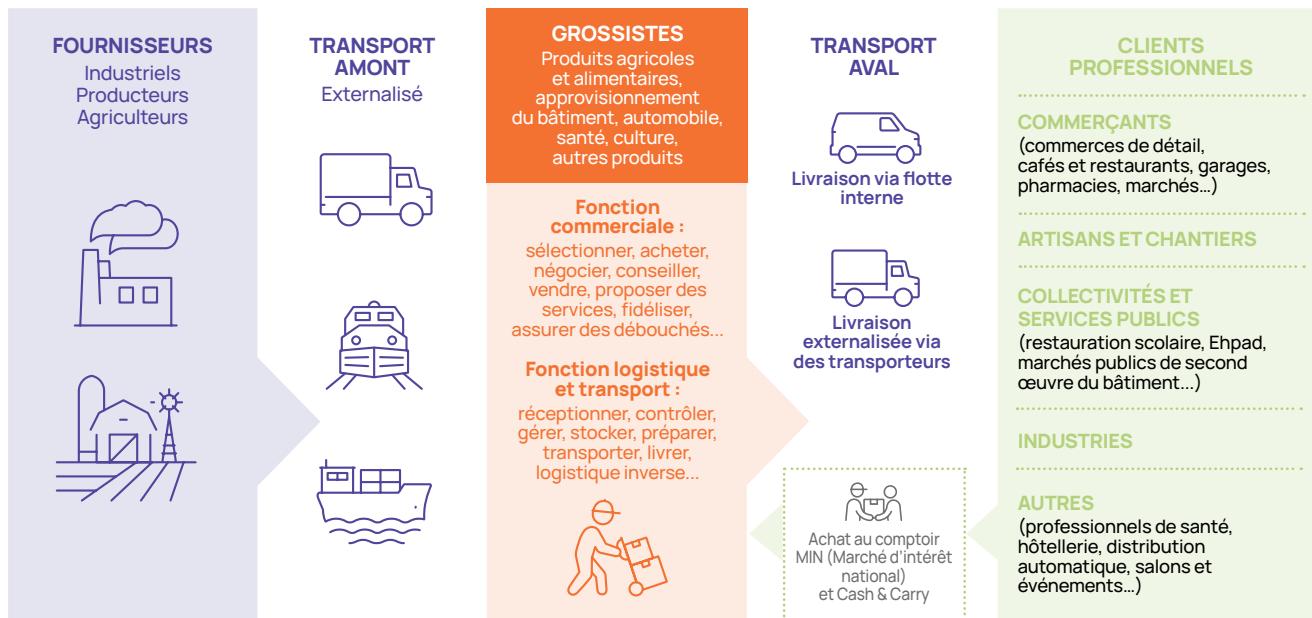
- 4 Limiter les surcoûts et les contraintes assurantiels associés à l'installation des panneaux photovoltaïques
- 5 Rendre éligibles à un suramortissement fiscal certains investissements en faveur de la sobriété et de la production énergétiques
- 6 Stabiliser et maîtriser les évolutions du prix de vente et de rachat de l'électricité

## Les transports externalisés

En tant que donneur d'ordres aux transporteurs routiers, les entreprises du commerce de gros ont un rôle à jouer pour réduire l'empreinte CO<sub>2</sub> des transports de marchandises externalisés.

- 7 Recourir à des entreprises de transport routier dont la performance environnementale est reconnue
- 8 Recourir à des solutions de transport intermodales
- 9 Etablir un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités externalisées de transport de marchandises et établir un plan d'actions pour les réduire
- 10 Inciter les transporteurs à informer les entreprises du commerce de gros des émissions de CO<sub>2</sub> associées aux transports qu'elles leur confient

# Le commerce de gros, un maillon stratégique qui irrigue les territoires



## À propos de la CGF

Avec une trentaine de fédérations adhérentes, la Confédération des Grossistes de France (CGF) est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du commerce de gros : le secteur représente 160 000 entreprises présentes partout en France (dont 20 000 grands groupes, ETI et PME) qui emploient près d'un million de salariés et génèrent plus de 900 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

## Les fédérations adhérentes de la CGF

- Association Française des Distributeurs de Papiers et d'Emballages (AFDPE)
- Association nationale des Expéditeurs et Exportateurs en Fruits et Légumes (ANEEFEL)
- Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRPh)
- Chambre Syndicale du Commerce de Gros et du Commerce International d'Alsace Lorraine
- Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Équipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAMAF)
- COMIDENT (produits et matériaux dentaires)
- DISTRIPRO (Boissons)
- Fédération de la Distribution Automobile (FEDA)
- Fédération des Entreprises Industrielles et Commerciales Internationales de la Mécanique et de l'Électronique (FICIME)
- Fédération des Grossistes en Fleurs Coupées et Plantes en Pots (FGFP)
- Fédération des Marchés de Gros de France (FMGF)
- Fédération Française de la Quincaillerie, des Fournitures pour l'Industrie, le Bâtiment et l'Habitat (FFQ)
- Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO)
- Fédération Française des Syndicats de Courtiers de Marchandises (FFSCM)
- Fédération nationale de la Décoration (FND)
- Fédération nationale de Vente et Services Automatiques (NAVSA)
- Fédération nationale des négociants en pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros (FEDEPOM)
- Fédération nationale des Syndicats de Commerce en Gros en Produits Avicoles (FENSCOPA)
- Fédération nationale du Tissu (FENNTISS)
- Syndicat des entreprises françaises des viandes (CULTURE VIANDE)
- Syndicat national des Dépositaires de Presse (SNDP)
- Syndicat national des Grossistes en Fournitures Générales pour Bureaux de Tabac (SNGGBT)
- Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion (SICR)
- Union des Distributeurs Non alimentaires Professionnels (UDINAP)
- Union Générale des Syndicats de Grossistes du MIN de Rungis (UNIGROS)
- Union nationale de Commerce de Gros de Fruits et Légumes (UNCGFL)
- Union Professionnelle de la Carte Postale (UPCP)
- Union Professionnelle des Grossistes en Confiserie et Alimentation Fine (UPGCAF)

